



Déclaration de la FSU au CTSD du mardi 31 mars 2015

Nous sommes ici réunis pour le second CTSD qui traitera des opérations de carte scolaire depuis la signature de la convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien entre l'Éducation Nationale et l'association des maires de France du Cantal.

Nous tenons à rappeler ici que cette convention est la réponse politique apportée aux mobilisations fortes et déterminées menées par les personnels, les parents, les élus et les associations partenaires du service public d'éducation suite aux suppressions massives de postes d'enseignants depuis 15 ans alors que dans le même temps le nombre d'élèves est resté le même !

La FSU, après avoir été à l'initiative de ces mobilisations, a, en toute logique, participé à sa concrétisation. Elle l'a fait dans un souci de cohérence sans jamais renier ses revendications et notamment le retour des postes supprimés ces dernières années.

En neutralisant de manière temporaire les moyens, la convention permettrait à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de se projeter sur le moyen terme et de construire une véritable carte scolaire : ajuster les moyens aux besoins de manière la plus juste.

De groupes de travail en comités de pilotage divers, nous avons la très ferme impression que malgré tout ce remue-ménage apparent, rien ne change...

Aujourd'hui, les enseignants du Cantal n'ont aucune visibilité. Les écoles ne peuvent pas envisager le futur plus sereinement.

La FSU, organisation majoritaire dans le département comme au niveau national, s'attachera à défendre l'école publique et les personnels que nous représentons. Comme nous vous l'avions exprimé l'année dernière, ne comptez pas sur nous pour vous accompagner dans les projets de fermetures de postes ou d'écoles. Notre rôle est de porter à votre connaissance les écoles et secteurs qui ont besoin de plus de postes et de veiller à la transparence et l'équité.

A ce jour, il nous paraît urgent de procéder à des créations de postes à Siran, Moussage, Junhac, Naucelles, Labrousse, Labesserette / Sansac Veinazès et Polminhac.

Autre urgence que nous devons absolument évoquer et traiter : celle des remplacements. La situation est catastrophique. Le SNUipp-FSU publie depuis 4 ans sur Internet, l'état des non-remplacements. Nous savons que nous sommes bien en deçà de la réalité car toutes les situations de non-remplacements ne sont pas portées à notre connaissance. Depuis le mois de janvier 2015, nos collègues nous font état de 310 demi-journées non remplacées. Cela correspond à un manque de 3 postes de remplaçants.

En guise de conclusion nous dirons que nos priorités sont :

- la transparence,
- l'équité,
- la résorption des situations tendues en terme d'effectif,
- la création de postes de remplaçants.

Le reste viendra après.

Dernier point. Une fois de plus les opérations de carte scolaire ont été repoussées en raison d'échéances électorales. Nous réaffirmons que l'école n'a que faire du calendrier politique et qu'il est temps que cela cesse.

Charge à nous, maintenant, de travailler dans l'urgence sans documents de travail préalables. La précipitation et l'improvisation continuent de guider les travaux des CTSD et des CDEN laissant l'amère impression que ces instances de travail se transforment peu à peu en chambres d'enregistrement.

Hier, veille du CTSD, les IEN ont battu la campagne pour annoncer les mauvaises nouvelles aux élus. Les enseignants, concernés en première ligne par ces projets de fermeture, n'ont, pour la plupart, même pas reçu la visite de leur inspecteur. Les multinationales annoncent les plans sociaux après avoir déménagé les chaînes de montage. L'Éducation Nationale semble aujourd'hui faire sienne cette attitude de mépris absolu des personnels qui seront victimes directes de ces fermetures de postes. Nous le regrettons et le dénonçons.